COMMUNICATIONS.

Notes sur les Dugongs des côtes de Madagascar,

par M. G. Petit.

Dans le *Supplément* de son *Catalogus mammalium,* E.-L. Trouessart [1] mentionne trois espèces de Dugongs : *Halicore dugong* Erxleb. [2], *H. hemprichi* Ehrenb., *H. australe* Owen.

Nous remarquerons qu'il faut vraisemblablement n'accorder à ces distinctions spécifiques qu'une valeur très relative. D'une manière générale, les caractères différentiels semblent être assez peu tranchés et il y aurait intérêt à entreprendre une revision de ces trois espèces en s'appuyant sur leur morphologie externe et leurs caractères ostéologiques. Tandis que les quatre espèces de Lamantins (*Manatus senegalensis* Desm., *M. latirostris* Harlan, *M. inunguis* Natt., *M. kœllikeri* Kük.) ont été solidement établies depuis les travaux de Kükenthal (1897), l'incertitude règne, en effet, au sujet des trois espèces d'Halicore.

Si F. Krauss (1870) a constaté des différences très notables entre les crânes des Dugongs de la mer Rouge et ceux de l'océan Indien, C. Grévé (1897) considère comme deux variétés de l'espèce type (*H. dugong* Erxleb.), *H. tabernaculi* Rüpp. [3] et *H. australis* Owen.

D'autre part, nous avons nous-même noté, en étudiant une série de crânes appartenant à l'espèce indienne, des variations individuelles si nettes qu'elles auraient pu être prises, parfois, pour des caractères spécifiques. En tout cas, ces variations individuelles étaient tout aussi impor-

(1) E.-L. Trouessart, *Catalogus mammalium, tam viventium quam fossilium. Supplément,* 1904-1905, Berlin.

(2) Dans l'édition de 1898-1899 de son *Catalogus,* E.-L. Trouessart écrit *dugung*. Dans une note de son *Supplément,* il remarque que le nom de *dugong*, qui avait été employé par Lacépède comme nom de genre, ne peut être conservé que pour la dénomination de l'espèce type, «les noms génériques devant avoir une terminaison latine». En réalité, *dugung*, et plus encore *dugong*, sont des transformations ou, si l'on veut, des altérations du nom malais *doûyoung,* se retrouvant encore dans diverses langues de l'archipel indien sous la forme *roudjong* ou *rouyong*. C'est donc théoriquement *duyung* qu'on devrait dire, ce qui, pour reprendre l'expression de Trouessart, serait encore plus barbare.

(3) *Halicore tabernaculi* Rüpp. est l'ancien nom d'*H. hemprichi* Ehrenb. Ce nom spécifique rappelait un antique usage de la peau de Dugong. Elle recouvrait, en effet, l'arche sainte.

tantes que les caractères qui différencient *Halicore dugong* Erxleb., d'*H. australe* Owen.

N. Annandale [1], du reste, considère les Dugongs d'Australie et les Dugongs de l'archipel Indien comme des races, n'ayant trouvé entre les individus qui les composent, aucune différence spécifique constante. W. Kükenthal dès 1897, mais aussi, plus récemment, H. Dexler et L. Freund (1906), ont étudié comme appartenant à l'espèce *H. dugong* Erxleb., les beaux matériaux anatomiques recueillis sur les côtes d'Australie par le Dr Semon, d'une part, et par le Dr Dexler, de l'autre.

Quoi qu'il en soit, si nous nous en rapportons au *Supplément* du *Catalogus mammalium,* tandis qu'*Halicore hemprichi* Ehrenb. se trouve localisé à la mer Rouge, qu'*Halicore australe* Owen fréquente les baies et les lagons du littoral du Queensland, l'espèce de l'océan Indien, *H. dugong* Erxleb., se rencontre en troupeaux de plus en plus rares et de plus en plus clairsemés sur les côtes occidentales du canal de Mozambique, dans les golfes de Manaar, du Bengale, dans l'archipel de la Sonde, aux Moluques, etc. [2].

Or il est exceptionnel de voir l'Halicore dugong signalé sur les côtes de Madagascar, même en recherchant parmi les récits des plus anciens voyageurs. Flacourt, cependant, consacre quelques lignes à cet animal dans son *Histoire de la grande île de Madagascar* et seul, à notre connaissance, parmi les navigateurs qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, faisaient escale sur les côtes de la Grande Ile, Fr. Leguat (1708) déclare que les Dugongs, si abondants autour des Mascareignes, se retrouvent sur le littoral de Madagascar. Par contre, les relations des voyageurs qui relâchaient à Maurice, où le Dugong n'existe plus, et aux Comores, où il existe encore, contiennent des renseignements divers, parfois assez exacts, mais le plus souvent pleins d'imagination plutôt que de précisions, sur ces « Poissons à odeur de viande » et qui, par la tête, ressemblent à un Cochon, à un Veau, à une Vache...

Ajoutons qu'une des premières représentations d'un Dugong fut donnée par Fr. Leguat (1708); son dessin a été, du reste, souvent commenté et reproduit [3]. Mais le *Journal manuscrit de Hubert Hugo,* conservé aux Archives de la Haye, contient également un croquis, antérieur à celui de Leguat, plus intéressant et plus exact, abstraction faite d'une sorte de rudiment de nageoire pelvienne, figuré par l'auteur [4].

[1] N. Annandale, The appendicular skeleton of the Dugong (Halicore dugong), *Records of the Indian Museum,* Calcutta, vol. 1, 1907.

[2] Voir G. Petit, La répartition géographique et l'extinction des Siréniens actuels, *Rev. d'hist. nat. appliquée,* n° 6, juin 1923.

[3] Reproduit par G. Grandidier, *Ouvrages anciens concernant Madagascar,* t. II, p. 422, Paris, 1904.

[4] Ce dessin est reproduit par A. Pitot, *T'Eylandt Mauritius. Esquisse historique,* Coignet, Maurice, 1905.

Dans ces conditions, il ne nous a pas paru inutile de donner ici quelques renseignements sur la répartition de l'Halicore dugong autour de Madagascar.

Cette espèce paraît se déplacer, en troupeaux comprenant rarement plus de quatre ou cinq individus, tout le long de la côte occidentale de Madagascar. Mais il fréquente plus volontiers certaines régions de cette côte : les baies de la région de Nosy-Bé, la région des îles Radama, d'Analalava, la côte au Nord et au Sud de Majunga et les abords de l'île Makamby, les hauts fonds du banc de Pracel; plus au Sud, les baies de Morombé, de Ranobé et enfin les parages du banc de l'Étoile, dans la région d'Androka.

On le retrouve dans le N.-E. de l'île. Il y a une vingtaine d'années, la viande de Dugong faisait assez souvent son apparition sur le marché de Diégo-Suarez [1]. Il fréquente encore les abords de la baie de la Loky et des îles Leven; plus au Sud, la baie d'Antongil et les parages de l'île Sainte-Marie. Il paraît exceptionnel au sud de Tamatave, dans la partie rectiligne et inhospitalière de la côte. Mais il n'y est pas inconnu. C'est bien un Dugong que Flacourt a vu, échoué sur la côte, près de Fort-Dauphin. Cet animal, nous dit-il, sentait très mauvais. Il est donc probable que Flacourt a regardé d'assez loin, ce « Sanglier de mer », ce qui expliquerait la description fantaisiste qu'il nous en donne [2].

Les régions fréquentées par les Dugongs sont, dans l'ensemble, des régions abritées et où des plages de sable vasard se prolongent loin au large, à une faible profondeur. Sur elles, et dans leurs parties les plus hautes, croissent des herbiers, très étendus, de Phanérogames marines, parmi lesquelles dominent les Cymodocées. Les Dugongs, qui sont très exclusifs dans le choix des plantes dont ils font leur nourriture, mangent ces Naïadacées, auxquelles les indigènes donnent parfois le nom d'*herbes à Dugong* et dont l'espèce la plus répandue est *Cymodocea* (*Diplanthera*) *australis* Trimen.

La présence des Dugongs sur les côtes de Madagascar est absolument liée à l'existence de ces herbiers. Il doit en être de même pour les Dugongs de la mer Rouge, et les « algues » qu'ils broutent, selon Rüppel (1834), sont très probablement des Cymodocées. En Australie, il y a aussi des herbes à Dugong. Ce sont, d'après H. Dexler et L. Freund, des Halophila (*Halophila ovalis*), — espèce que nous avons rencontrée nous-même à Nosy-Bé et qui, comme *Cymodocea australis*, ne pousse que sur les hauts fonds, — et des Zostères (*Zostera capricornis* Asches).

[1] Renseignement de M. Perrier de la Bathie.

[2] Flacourt lui reconnaît une nageoire dorsale et compare ses « pieds » à ceux d'un Bœuf marin ou d'un Crocodile. Dans son chapitre XLI (1re partie), Flacourt attribue 50 dents de chaque côté de la gueule au Dugong échoué. Dans un autre chapitre, il reconnaît 200 dents, en haut et en bas, au même animal.

On ne connaît que très imparfaitement la façon dont broutent les Dugongs et on ne sait pas exactement de quelle manière ils tracent les sillons si particuliers que nous avons constatés, à marée basse, parmi les herbiers de Cymodocées, dans le sable grisâtre de la baie d'Ambato (Nosy-Bé). Mais nous signalerons à ce sujet un fait assez curieux. Tous ceux qui ont ouvert, à Madagascar, un estomac de Dugong y ont trouvé les feuilles des plantes à peu près intactes. L'estomac d'un Dugong de Mayotte, dont des pièces anatomiques nous furent adressées au Muséum, contenait encore des *Cymodocea australis*, mais sans trace du sable dans lequel rampent les stolons de cette plante.

Comme l'ont indiqué H. Dexler et Freund (1906), l'animal nettoie ou lave, avant de les avaler, les plantes qu'il vient d'arracher. Il est en outre probable que les mouvements de mastication du Dugong sont peu actifs.

A. E. Brown (1878) a pu écrire que les Dugongs se rencontraient au voisinage des embouchures, mais qu'on les trouvait également en suivant le cours des rivières. Par contre, A. E. Brehm signale qu'ils sont rares aux embouchures des fleuves qu'ils ne remontent jamais plus avant. Enfin O. Fynsch (1901) estime que, contrairement aux Lamantins, le Dugong évite les rivières dont il fréquente seulement les estuaires. Il ajoute, du reste, que les observations manquent à ce sujet.

Le D[r] Monnier, de Madagascar, nous a confirmé que des Dugongs avaient été quelquefois trouvés dans la région de Vatomandry (côte Est), dans le système de lagunes s'étendant parallèlement à la côte et même dans la rivière Marosiky. Ces lagunes d'eau douce ou très légèrement saumâtre communiquent de loin en loin avec la mer, et on peut facilement admettre que ces animaux, fuyant la grande houle de l'Océan Indien, y aient trouvé parfois un refuge.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, il faut considérer que la présence des Dugongs dans des lagunes, plus encore dans des fleuves, est due à des causes purement accidentelles. Le Dugong doit être considéré comme un animal marin, mais faisant partie de la faune littorale, car il est lié aux fonds élevés du plateau continental par les prairies sous-marines où il broute.

Au cours de notre mission à Madagascar, nous avons obtenu, de la part des indigènes, des renseignements importants concernant les mœurs des Dugongs. Nous n'y insisterons pas ici, car nous les avons relatés dans un travail récent [1]. Nous dirons seulement que la biologie de ces animaux, pourtant mystérieuse, est loin d'être totalement inconnue des pêcheurs malgaches. Il est même assez frappant que les documents recueillis aient pu s'accorder, sur les points essentiels, avec les faits signalés par Rüppel (1834), Langkavel (1896) et surtout Dexler (1906).

[1] G. Petit, Sur le Dugong de Madagascar, Notes ethnographiques, *Bull. et Mém. Soc. Anthropologie*, Paris, 1923.